

Syndicat mixte du Point Fort
TARIFS DECHETERIES 2020 - Professionnels

Un minimum de facturation de 8 € est appliqué.

Pour tous les apports de **VEGETAUX, GRAVATS, ENCOMBRANTS et BOIS** : sont considérés comme « professionnels », les artisans, les commerçants, les entreprises, les agriculteurs, les administrations, les écoles, les collèges, les lycées, les associations (sauf caritatives), les IME, les instituts thérapeutiques et les autoentrepreneurs.

Pour les apports de **DECHETS DANGEREUX** : sont considérés comme « professionnels », les artisans, les commerçants, les entreprises, les agriculteurs, les administrations, les écoles, les collèges, les lycées, les associations, les IME, les instituts thérapeutiques, les autoentrepreneurs, ainsi que les collectivités adhérentes et les Chèque Emploi Service Universel.

DECHETS ACCEPTES	A partir du 1^{er} avril 2020
CARTON (vides et pliés)	Gratuit
FERRAILLE	Gratuit
MOBILIER	Gratuit
TUBES NEONS, AMPOULES	Gratuit
PILES, BATTERIES	Gratuit
HUILE DE VIDANGE	Gratuit
CARTOUCHES d'ENCRE	Gratuit
RADIOGRAPHIES MEDICALES (sans enveloppes ni papier)	Gratuit
TEXTILE (uniquement en sac fermé)	Gratuit
DECHETS ELECTRIQUES et ELECTRONIQUES	Gratuit
BRANCHAGES	62,00 € TTC / t
PELOUSE	62,00 € TTC / t
GRAVATS (sans ferraille ni robinetterie)	56,00 € TTC / t
ENCOMBRANTS	155,00 € TTC / t
BOIS (palettes, cageots, bois brut)	106,00 € TTC / t
ACIDES	2,09 € TTC/kg
BASES	2,09 € TTC/kg
SOLVANTS LIQUIDES	2,09 € TTC/kg
PRODUITS PATEUX SOLIDES	2,09 € TTC /kg
MEDICAMENTS	2,09 € TTC /kg
HUILES DE FRITURE	2,09 € TTC /kg
FILTRES A HUILE ET CARBURANT	2,09 € TTC /kg
PHYTOSANITAIRES	4,00 € TTC /kg
BOMBES AEROSOLS	4,00 € TTC /kg
PRODUITS COMBURANTS	6,52 € TTC /kg
PRODUITS PARTICULIERS TRES REACTIFS	6,52 € TTC /kg
EXTINCTEUR	6,52 € TTC /kg
PIQUANTS TRANCHANTS	0,82 € TTC/ litre